

# INTERPELLATION

**Auteur** Gilbert Truffer, AdG/LA, Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, Reinhold Schnyder, AdG/LA, et Emmanuel Amoos, AdG/LA  
**Objet** BCVs – Alkopharma  
**Date** 10.12.2019  
**Numéro** 1.0324

---

Jean-Daniel Papilloud a fait de la BCVs une banque exemplaire, après des années particulièrement difficiles. Avec l'annonce de résultats record année après année, l'influence de Papilloud et surtout son pouvoir sont également allés croissants. A un moment donné, Papilloud a perdu pied, en s'octroyant lui-même des compétences qu'il n'avait pas du tout.

Dans l'affaire Alkopharma, Papilloud a joué un rôle de premier plan. Il y a eu un non-respect des règles de récusation, des dissimulations d'informations utiles à la prise de décisions et des dépassements de compétences, ainsi que les derniers documents le montrent. La banque a essuyé une perte de 21 millions de francs. De toute évidence, Papilloud a également trompé les autres membres du Conseil d'administration de la BCVs.

En guise de remerciement pour ce qui a été l'une des plus grosses pertes dans l'histoire de la BCVs, le Conseil d'Etat a d'abord nommé Papilloud au rang de vice-président du Conseil d'administration en 2012, puis au poste de président en mai 2013. Ce n'est en qu'en 2018 que Papilloud a quitté la banque de son propre chef, selon la version officielle. Ce qui est vrai, c'est que le Conseil d'administration lui avait (enfin) retiré sa confiance. Mais au lieu de rassembler immédiatement ses affaires, il a pu poursuivre ses activités pendant encore deux mois et même présider l'AG en mai.

Entretemps, la BCVs a entamé une action civile contre Jean-Daniel Papilloud. En revanche, le gouvernement valaisan n'est, semble-t-il, pas prêt à prendre des mesures dans l'affaire Alkopharma <>Papilloud.

## Conclusion

- Quelles mesures le Conseil d'Etat prend-il pour empêcher que tels dépassements de compétences se produisent à l'avenir?
- A quel moment le Conseil d'Etat a-t-il été informé des difficultés en lien avec le crédit accordé à Alkopharma?
- Pourquoi le Conseil d'Etat n'est-il pas prêt à engager une procédure judiciaire à l'encontre de Jean-Daniel Papilloud?
- Sur quoi se fonde la conviction du Conseiller d'Etat Schmidt que le gouvernement n'avait aucunement connaissance des problèmes en lien avec le crédit octroyé à Alkopharma au moment de la nomination de Jean-Daniel Papilloud au poste de président de l'AG?